

République Française --- Département Aveyron --- <b>Commune d'Arviu</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE          DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL          de la Commune d'ARVIEU</b>
<b>Séance du 30 mars 2016</b>	
<p>L'an deux mille seize, le trente mars à neuf heures,          Le Conseil Municipal de la commune d'Arviu régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des délibérations, en séance ordinaire sous la présidence de monsieur Gilles BOUNHOL, Maire d'Arviu.          La séance est publique.</p> <p><b><u>Etaient présents</u></b> : Mmes Hélène BOUNHOL, Claudine BRU, Cécile COSTES-MARTY, Monique PUECHGUIRAL, SOULIE Catherine, Mrs Jean-Michel ALBOUY, Joël BARTHES, Pierre BLANCHYS, Gilles BOUNHOL, Robert CLOT, Charles FIRTION, Guy LACAN, Joël SERIN, Laurent WILFRID</p> <p><b><u>Absente excusée</u></b> : Vincent BENOIT donne procuration à Claudine BRU</p> <p>M. Laurent WILFRID a été élu secrétaire de séance</p>	
<p><b><u>Nombre de conseillers</u></b> :</p> <p>- en exercice : 15                      - présents : 14          - votants : 15                              - absent: 1</p>	<p><u>Date de convocation</u> : 24 mars 2016  <u>Date d'affichage</u> : 24 mars 2016</p>

<b>BATIMENT DE LA PLAGE D'ARVIEU-PARELOUP          MISE A CONCESSION</b>
--

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le contrat de concession du bâtiment de la plage d'Arviu-Pareloup signé avec Monsieur Philippe REGOURD, pour une durée de 3 ans, est arrivé à échéance le 15 septembre 2015.

Monsieur le Maire précise qu'il est donc nécessaire de lancer une nouvelle publicité dans la presse pour la mise en location dudit bâtiment. Il propose que le contrat soit établi pour une durée de un an, renouvelable par tacite reconduction, pour une durée maximale de 3 ans (du 15 juin au 15 septembre) ce qui permettrait au nouveau gérant de s'organiser pour fournir de meilleures prestations.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet de contrat, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DECIDE de mettre à la disposition du concessionnaire le bâtiment de la plage comprenant une salle d'animation avec mobilier (bar, tables et chaises) et le local sanitaire attenant, que possède la Commune,
- DECIDE de fixer la durée du contrat à un an (du 15 Juin au 15 Septembre) renouvelable par tacite reconduction pour une durée maximale de 3 ans (soit jusqu'au 15/09/2018),
- SOUHAITE conférer un caractère de délégation de service public au contrat,
- DECIDE de procéder par appel à candidatures,
- PRECISE que le paiement de la redevance s'effectuera pour moitié le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, le solde devant être réglé à la fin de la saison la même année, auprès de la Trésorerie du Ségala Méridional,
- STIPULE que les dépenses afférentes à la consommation d'électricité seront à la charge du concessionnaire (au vu du relevé de compteur),
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le nouveau concessionnaire et toutes les pièces s'y rapportant.

**AFFECTATION DU RESULTAT 2015  
BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2015 du Budget Principal. Il rappelle le résultat constaté sur le Compte Administratif 2015 :

-	Excédent de fonctionnement :	123 971.99 €
-	Excédent antérieur reporté :	0 €
-	Résultat à affecter :	123 971.99 €
-	Déficit d'investissement :	82 529.92 €
-	Solde déficitaire des restes à réaliser	55 024.20 €

Monsieur le Maire propose d'affecter au Compte 1068, la somme 123 971.99 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 15 voix pour, APPROUVE et AUTORISE, l'affectation du résultat 2015 ci-dessus, au budget principal 2016 de la commune.

**VOTE DES TAUX DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES  
POUR 2015**

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de procéder au vote des taux des 3 taxes, et propose d'augmenter les taux appliqués l'an passé de 2%, comme cela a été prévu en commission des finances.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 15 voix pour

DECIDE d'augmenter de 2% les taux de 2015, à savoir :

-	Taxe d'habitation :	$4.74 \% \times 2 \% = 4.83$
-	Taxe sur le foncier bâti :	$8.55 \% \times 2 \% = 8.72$
-	Taxe sur le foncier non bâti :	$67.00 \% \times 2 \% = 68.34$

**PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2015**

Monsieur le Maire soumet la proposition de budget (document joint à la convocation), élaborée par la Commission des Finances.

Monsieur le Trésorier Municipal présente la section de fonctionnement par chapitre et la section d'investissement par opération d'équipement.

**VUE D'ENSEMBLE**

<b>Fonctionnement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits votés au titre du présent budget	750 600.15	750 600.15
Résultat reporté (C/002)		
<b>Total Section de Fonctionnement</b>	<b>750 600.15</b>	<b>750 600.15</b>
<b>Investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits votés au titre du présent budget	952 597.64	1 128 942.14
Restes à réaliser de l'exercice précédent	55 024.20	0
Solde d'exécution reporté (C/001)	121 320.30	
<b>Total Section d'Investissement</b>	<b>1 128 942.14</b>	<b>1 128 942.14</b>

*(Extrait du budget principal 2016, document complet consultable en mairie)*

Après avoir entendu la présentation, le Conseil Municipal

APPROUVE à 13 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention  
le Budget Principal 2016.

#### **AFFECTATION DU RESULTAT 2015 – BUDGET STATION SERVICE**

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2015 du Budget Station Service. Il rappelle le résultat constaté sur le compte administratif 2015 :

- Excédent de fonctionnement :	2 102.06 €
- Excédent antérieur reporté	11 239.01 €
- Résultat à affecter	13 341.07 €
- Excédent d'investissement (001) :	36 213.71 €

Monsieur le Maire propose de reporter au Compte 002, la somme de 13 341.07 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 15 voix pour  
APPROUVE et AUTORISE l'affectation du résultat 2015 au compte 002 – recettes de fonctionnement, sur le Budget Station Service 2016.

#### **PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET STATION SERVICE 2016**

Monsieur le Maire soumet la proposition de budget, élaborée par la Commission des Finances. Monsieur le Trésorier Municipal présente le document.

##### **VUE D'ENSEMBLE**

<b>Fonctionnement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits votés au titre du présent budget	465 963.49	455 185.80
Résultat reporté (C/002)		13 341.07
<b>Total Section de Fonctionnement</b>	<b>465 963.49</b>	<b>468 526.87</b>
<b>Investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits votés au titre du présent budget	17 475.80	8 679.87
Restes à réaliser de l'exercice précédent	10 806.67	
Solde d'exécution reporté (C/001)		36 213.71
<b>Total Section d'Investissement</b>	<b>28 282.47</b>	<b>44 893.58</b>

*(Extrait du budget station service 2016, document complet consultable en mairie)*

Après avoir entendu la présentation, le Conseil Municipal, à 15 voix pour  
APPROUVE le Budget Station Service 2016

#### **AFFECTATION DU RESULTAT 2015 - BUDGET ANNEXE GARAGE**

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2015 du Budget annexe Garage. Il rappelle le résultat constaté sur le compte administratif 2015 :

- excédent de fonctionnement : 5 002.55 €
- Résultat à affecter 5 002.55 €
- Excédent d'investissement : 2 201.71 €

Monsieur le Maire propose d'affecter

- au Compte 1068 la somme de 1 119.06 €,
- au Compte 002 la somme de 3 883.49 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 15 voix pour, APPROUVE et AUTORISE l'affectation du résultat de 2015, précitée, sur le budget annexe Garage 2016.

<b>PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET ANNEXE GARAGE 2015</b>
--

Monsieur le Maire soumet la proposition de budget, élaborée par la Commission des Finances. Monsieur le Trésorier Municipal présente le document.

**VUE D'ENSEMBLE**

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	6 964.00	6 430.00
Résultat reporté (C/002)		3 883.49
<b>Total Section de Fonctionnement</b>	<b>6 964.00</b>	<b>10 913.49</b>
Investissement	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	3 514.00	4 663.06
Solde d'exécution reporté (C/001)	1 119.06	
<b>Total Section d'Investissement</b>	<b>4 633.06</b>	<b>4 663.06</b>

*(Extrait du budget annexe Garage 2016, document complet consultable en mairie)*

Après avoir entendu la présentation, le Conseil Municipal

APPROUVE à 15 voix pour le budget annexe Garage 2016

<b>AFFECTATION DU RESULTAT 2015 – BUDGET BOUCHERIE</b>
--

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2015 du Budget Boucherie. Il rappelle le résultat constaté sur le compte administratif 2015 :

- Excédent de fonctionnement : 5 890.34 €
- Excédent antérieur reporté : 0.00 €
- Résultat à affecter 5 890.34 €
- Déficit d'investissement 2 867.77 €

Monsieur le Maire propose d'affecter

- au Compte 1068 la somme de 2 867.77 €,
- au Compte 002 la somme de 3 022.57 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

APPROUVE à 15 voix, le report du résultat de 2015 précité, sur le Budget Boucherie 2016.

**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE  
DU BUDGET PRINCIPAL 2016 AU BUDGET BOUCHERIE 2016**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les communes de moins de 3000 habitants ont la possibilité de verser une subvention d'équilibre aux budgets annexes.

Il rappelle la décision du conseil du 2 mars 2015, où l'assemblée avait décidé, suite aux difficultés financières de l'actuel boucher, de mettre le bail commercial ainsi que le contrat de location du matériel, en suspens, en décidant de la gratuité de ces loyers pour les 6 mois à venir.

Considérant que le budget boucherie ne dispose pas de recettes suffisantes pour permettre un équilibre réel de celui-ci, dû au manque d'encaissement des 6 mois de loyers et de location du matériel, monsieur le maire informe l'assemblée que le versement d'une subvention d'équilibre d'un montant de 1 343.43 s'impose.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à 15 voix pour,

DECIDE de procéder au versement d'une subvention d'équilibre du budget principal 2016 vers le budget annexe Boucherie 2016 d'un montant de 1 343.43 €,

DECIDE le montant de cette subvention de fonctionnement

- au compte 6748 en dépense au budget principal 2016,

- au compte 774 en recette au budget Boucherie 2016,

DONNE TOUS POUVOIRS à monsieur le maire pour mettre la présente délibération en application.

**PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET ANNEXE BOUCHERIE 2016**

Monsieur le Maire soumet la proposition de budget, élaborée par la Commission des Finances. Monsieur le Trésorier Municipal présente le document.

**VUE D'ENSEMBLE**

<b>Fonctionnement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits votés au titre du présent budget	9 166.00	6 143.43
Résultat reporté (C/002)		3 022.57
<b>Total Section de Fonctionnement</b>	<b>9 166.00</b>	<b>9 166.00</b>
<b>Investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits votés au titre du présent budget	7 436.00	10 303.77
Solde d'exécution reporté (C/001)	2 867.77	
<b>Total Section d'Investissement</b>	<b>10 303.77</b>	<b>10 303.77</b>

*(Extrait du budget annexe Boucherie 2016, document complet consultable en mairie)*

Après avoir entendu la présentation, le Conseil Municipal

APPROUVE à 15 voix, le budget annexe Boucherie 2016.

## AFFECTATION DU RESULTAT 2015 BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2015 du budget Assainissement. Il rappelle le résultat constaté sur le compte administratif 2015 :

- Déficit de fonctionnement :	3 265.50 €
- Excédent antérieur reporté :	2 383.26 €
- Résultat à affecter	- 882.24 €
- Excédent d'investissement :	18 213.73 €
- Solde des restes à réaliser :	0.00 €

Monsieur le Maire propose de reporter au Compte 002, en dépense de fonctionnement, la somme de 882.24 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 15 voix pour,  
APPROUVE le report du résultat de 2015 au compte 002, dépenses de fonctionnement, le budget assainissement 2015.

## PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET M49 ASSAINISSEMENT 2015

Monsieur le Maire soumet la proposition de budget, élaborée par la Commission des Finances. Monsieur le Trésorier Municipal présente le document.

### VUE D'ENSEMBLE

<b>Fonctionnement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits votés au titre du présent budget	37 072.09	37 954.33
Résultat reporté (C/002)	882.24	
<b>Total Section de Fonctionnement</b>	<b>37 954.33</b>	<b>37 954.33</b>
<b>Investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits votés au titre du présent budget	20 113.33	22 217.27
Solde d'exécution reporté (C/001)		18 213.73
<b>Total Section d'Investissement</b>	<b>20 113.33</b>	<b>40 431.00</b>

*(Extrait du budget annexe M49 Assainissement 2016, document complet consultable en mairie)*

Après avoir entendu la présentation, le Conseil Municipal  
APPROUVE à 15 voix, le budget primitif M49 Assainissement 2016.

## AFFECTATION DU RESULTAT 2015 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE CLOS

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2015 du budget annexe « Le Clos ». Il rappelle le résultat constaté sur le compte administratif 2015 :

- Déficit de fonctionnement :	- 0.45 €
- Excédent antérieur reporté :	1 163.95 €
- Excédent à reporter	1 163.50 €
- Excédent d'investissement :	665.29 €

Monsieur le Maire propose d'affecter au compte 002 Excédent reporté de fonctionnement la somme de 1 163.50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 15 voix pour  
APPROUVE le report du résultat de 2015 précité, sur le budget assainissement 2016.

### LOTISSEMENT LE CLOS - MODIFICATION DES TARIFS DE VENTE DES LOTS

Monsieur le maire fait part à l'assemblée des tarifs de ventes des lots au lotissement le Clos, qui avaient été fixés en séance du conseil municipal du 11 décembre 2007 et 30 juin 2015 :

Lot n°1 = 15 000 €  
Lot n°2 = 20 709 €  
Lot n°3 = 28 475 €  
Lot n°4 = 21 873 €  
Lot n°5 = 18 791 €  
Lot n°6 = 20 540 €  
Lot n°7 = 18 400 €

Il rappelle que compte tenu que ces lots ne se vendent pas, et que dans la démarche « attractivité – Arvieu 2020 », il avait été émis le souhait de baisser le tarif des lots restants à la vente.

Monsieur le maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cette éventuelle décision.

Oui l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 15 voix,  
DECIDE de fixer les tarifs comme suit :

- lot 1 : 15 000 € TTC
- lot 2 : 10 000 € TTC
- lot 3 : 15 000 € TTC
- lot 4 : 8 000 € TTC
- lot 5 : 8000 € TTC

AUTORISE monsieur le maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

### PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT LE CLOS 2016

Monsieur le Maire soumet la proposition de budget, élaborée par la Commission des Finances. Monsieur le Trésorier Municipal présente le document.

#### VUE D'ENSEMBLE

<b>Fonctionnement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits votés au titre du présent budget	203 532.79	202 369.29
Résultat reporté (C/002)		1 163.50
<b>Total Section de Fonctionnement</b>	<b>203 532.79</b>	<b>203 532.79</b>
<b>Investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits votés au titre du présent budget	204 198.08	203 532.79
Restes à réaliser de l'exercice précédent		
Solde d'exécution reporté (C/001)		665.29
<b>Total Section d'Investissement</b>	<b>204 198.08</b>	<b>204 198.08</b>

(Extrait du budget annexe Lotissement Le Clos 2016, document complet consultable en mairie)

Après avoir entendu la présentation, le Conseil Municipal  
APPROUVE à 15 voix, le budget primitif Lotissement Le Clos 2015.

<b>INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES</b>
---

**Monsieur le Maire propose de désigner des élus pour suivre les différents projets.**

**Eclairage Public** – Joël SERIN – Robert CLOT – Guy LACAN – Claudine BRU

**Terrains Les Faux** : Gilles BOUNHOL – Joël BARTHES – Guy LACAN – Joël SERIN – Pierre BLANCHYS.

**Agrandissement Cimetière** : Guy LACAN – Jean-Michel ALBOUY – Robert CLOT – Pierre BLANCHYS

**Traverse d'Arviu** : Charles FIRTION – Guy LACAN – Hélène BOUNHOL – Cécile COSTES-MARTY – Joël SERIN – Laurent WILFRID – Jean-Michel ALBOUY

**Maison Marty** – Joël SERIN – Charles FIRTION – Monique PUECHGUIRAL

**Statue de Clauzelles** – Charles FIRTION – Cécile COSTES-MARTY – Claudine BRU

**Achat balayeuse** – Robert CLOT – Pierre BLANCHYS – Laurent WILFRID

**Rénovation Salle Raymond ALMES** – Joël SERIN – Hélène BOUNHOL – Jean-Michel ALBOUY

**Bâtiments Plage – sanitaires** : Hélène BOUNHOL – Guy LACAN – Laurent WILFRID – Claudine BRU – Cathy SOULIE

**Local santé Arviu** : Robert CLOT – Guy LACAN – Pierre BLANCHYS

**Travaux menuiseries logement Caplongue** – Pierre BLANCHY – Robert CLOT

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h15